

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
commune de TOURNEMIRE**

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absents	0

Date de convocation :
Le 20/04/2026

Date d'affichage :
Le 20/04/2026

OBJET

**Délibération approbation
du budget eau et
assainissement 2026.**

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 28/04/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 28/04/2026

Délibération n°2026-05-08

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, M.FRAYSSE Josian , Mme Prieto Elodie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Céline CRISTOL a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire expose au conseil les prévisions du budget eau et assainissement 2026 ;

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal
à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention,**

DECIDE :

-d'adopter le budget eau et assainissement (annexé à la présente délibération) pour l'exercice 2026 :

Fonctionnement

Dépenses 194 473.53€
Recettes 194 473.53€

Investissement

Dépenses 133 275.41€
Recettes 133 275.41€

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Christophe COUSY
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance
C. CRISTOL



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télérecours.